

En 1995, le compétiteur suisse Urs Haari (entre autres 3e au Championnat du Monde de parapente 1991) a présenté son premier secours Rogallo, le Beamer.

Sa marque High Adventure se différencie dès le départ d'autres constructeurs de secours Rogallo en choisissant une grande surface de plus de 40 m². Selon Urs, une faible charge alaire est importante pour une meilleure efficacité du secours pilotable lorsque le pilote ne largue pas la voile principale. En effet, si de plus en plus de parapentistes s'intéressent

aux secours pilotables, ils ont plus de mal à accepter un système de largage du parapente. Le concepteur insiste sur le fait que le Beamer est conçu pour être utilisé sans largage du parapente ; un dispositif permettant de se débarrasser de la voile principale (afin de gagner en plané) ne serait recommandé que pour les pilotes acro ou les compétiteurs.

Dorénavant, la troisième mouture du Beamer est disponible. Entre autres, le système des élévateurs a été complètement revu afin de faciliter et d'améliorer la pose dans la sellette, l'utilisation et la séquence d'ouverture.

NEWS : BEAMER 3, SECOURS ROGALLO HIGH ADVENTURE

Plusieurs avantages pour les Rogallos : entre autres, le taux de chute faible et la possibilité de le piloter pour éviter une ligne électrique...



Le Beamer 3 Light en action : le largage de la voile principale n'est qu'optionnel.

Cette dernière est encore plus rapide : selon High Adventure, son temps d'ouverture serait réduit de moitié par rapport à celui d'un secours classique rond.

Tout comme le Beamer 2, le Beamer 3 après ouverture, est freiné afin de réduire la vitesse horizontale à une valeur très faible. Ce n'est qu'après la première action sur les commandes que le secours commence à planer. Ce dispositif est censé éviter une dérive, par exemple vers une falaise, tant que le pilote n'est pas opérationnel aux commandes.

Le taux de chute à charge maximale (130 kg) du Beamer 3 seul ne serait que de $3,9 \text{ m/s}$, avec la traînée supplémentaire d'un parapente elle se situerait en dessous de 3 m/s . Le Beamer 3 est homologué EN 12491:2001 ainsi que selon la norme allemande. Il pèse 1835 g avec son pod. Il existe aussi en une version « Light » à 1370 g. Ce dernier perd 10 kilogrammes de PTV max (120 kg au lieu de 130 kg), il est également homologué.

Le prix du Beamer 3 est de 910 euros, celui du Beamer 3 Light de 1140 euros.

Plus d'infos : www.high-adventure.ch

Le Beamer 3 en vol. Selon le constructeur, le choix d'une grande surface, donc d'une faible charge alaire, garantit entre autres une grande stabilité en vol, même avec le parapente "en bagage".



Photos : High Adventure